

# Les jardins d'enfants municipaux

L'accueil des enfants de 2 ans à 4 ans



# Qu'est ce qu'un jardin d'enfants ?

C'est un établissement d'accueil d'enfants âgés de 2 à 4 ans, espace de vie collectif qui respecte les rythmes individuels de chaque enfant.

Lieu d'éveil, de découverte, d'exploration, des professionnels de la petite enfance assurent une continuité de présence tout au long de la journée.

C'est un lieu aux multiples apprentissages qui construit et socialise progressivement l'enfant tout en le préparant à sa future vie scolaire.

## Un cadre de vie fonctionnel et souple

Le jardin d'enfants est le précurseur des établissements d'accueil collectif de la petite enfance.

Son identité est traversée par différents courants pédagogiques du XX<sup>e</sup> siècle qui changeront le regard porté sur l'enfant. Il sera reconnu comme un être de besoins et de compétences, qui grandit avec un environnement bienveillant et attentif, entourés d'adultes formés aux métiers de la petite enfance.

Les jardins d'enfants municipaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15, avec une restauration sur place et une ouverture toute l'année y compris pendant les congés scolaires.

Les seules périodes de fermetures sont une semaine entre Noël et Nouvel An et quatre semaines en été.



## Au cœur des jardins d'enfants

### « L'éveil au monde et l'ouverture aux autres, en accompagnant chaque enfant dans le développement de ses potentialités »

Les enfants sont accueillis dans un environnement riche et diversifié pour expérimenter, créer, rêver, élaborer leur langage... Ils partagent jeux et activités avec d'autres enfants, apprennent à vivre ensemble et à devenir autonomes. Leur personnalité se construit et s'affirme pour petit à petit, les amener vers l'école.

### Jouer c'est apprendre

Jouer est une compétence innée chez l'enfant.

Le jeu est un support pédagogique au jardin d'enfants mobilisé pour apprendre avec plaisir !

### Une coéducation avec les parents

Au jardin d'enfants, parents et professionnels-les de la petite enfance collaborent pour participer à l'éducation des enfants. Les parents sont les premiers éducateurs et les professionnels-les complètent cet apprentissage de la vie.

Les familles sont accueillies individuellement et quotidiennement, par une équipe à leur écoute.

### Une équipe au service des parents et des enfants

Les enfants évoluent dans des groupes d'une vingtaine d'enfants accompagnés dans chaque groupe, de trois professionnels-les spécialisés-ées dans l'éducation et le soin.

La présence au quotidien d'une équipe formée est un atout pour un accueil de qualité.



# Pour plus d'informations,

les jardins d'enfants municipaux sont à votre disposition dans vos quartiers

## **Centre ville / Krutenau**

Jardin d'enfants Stoltz  
5, rue Aloïse Stoltz  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 36 09 04

Jardin d'enfants  
et Halte-garderie Fritz  
11, rue Fritz  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 35 00 76

## **Conseil des XV**

Jardin d'enfants  
et Halte-garderie Flandre  
8, rue de Flandre  
67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 61 05 97

## **Neudorf**

Jardin d'enfants Tuileries  
13, quai de la Tuilerie  
67100 Strasbourg  
Tél. : 03 88 34 44 25

Jardin d'enfants  
et Halte-garderie Bâle  
138, rue de Bâle  
67100 Strasbourg  
Tél. : 03 88 34 08 32

## **Meinau**

Jardin d'enfants et  
halte-garderie Canardière  
55, rue de la Canardière  
67200 Strasbourg  
Tél. : 03 88 39 84 30

## Pour toute information et demande d'inscription

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Relais petite enfance

Tél. : 03 68 98 51 17

Mail : [relaispetiteenfance@strasbourg.eu](mailto:relaispetiteenfance@strasbourg.eu)

Avec le soutien de :

